Licence · Droits · Clause de non-responsabilité — PhishDestroy

Source: https://phishdestroy.io/steam_dossier/fr/license_disclaimer
CC0 1.0 Universal · 2026-09-30

PHISHDESTROY *Enquête judiciaire · Valve / Steam*
Licence · Droits · Clause de non-responsabilité

Licence et mentions légales — Mise au domaine public

Tous droits réservés s'est livré à l'humanité.

CE QUE CETTE SECTION DÉMONTRERA
Le présent document établit la mise au domaine public inconditionnelle (CC01.0Universal) ainsi que les conditions de licence logicielle du MIT régissant le dossier PhishDestroySteam. Tous les résultats d'expertise, ensembles de données probatoires, graphes de réseau et méthodologies d'analyse sont placés de manière irrévocable dans le domaine public en vue d'une utilisation réglementaire, juridique et universitaire sans restriction à l'échelle mondiale.

← Retour au dossier de synthèse destiné aux dirigeants
PhishDestroy renonce à tout droit sur ce contenu — le reproduire, le vendre, y apposer son nom. Vous trouverez ci-dessous deux documents présentés sous la forme d’un seul et même texte : une lettre ouverte adressée à Valve, rédigée dans notre style habituel, et une renonciation officielle rédigée à l’intention de l’autorité chargée de donner suite à ce contenu.

Enquête · Valve Corporation / Steam Édition publique — sans date d'expiration, sans possibilité de rétractation
EXEMPTÉ

Section I Licence *— l'aspect juridique proprement dit, mais d'un point de vue humain*

PhishDestroy renonce à tout droit sur ce contenu. Zéro. Fin. Terminé. Vous pouvez le reproduire, le vendre, y apposer votre nom, le tatouer sur votre patron, peu importe. Aucune mention de source n'est requise, aucun message privé n'est nécessaire, aucune carte de remerciement n'est attendue.

Une règle concrète (oui, une seule)

Ce n'est PAS à VOUS de décider si vous êtes un terroriste.

Si vous êtes un utilisateur résidant en Russie ou dans tout autre pays soumis à des sanctions de l'OFAC, ce contenu ne vous est PAS destiné. Il n'y a aucune faille. Profitez bien de vos sanctions.

What this means — OFAC
The Office of Foreign Assets Control, the US Treasury body that administers American sanctions programmes. “An OFAC-sanctioned country” means one those programmes cover. The phrase appears here as a condition on who this material is offered to, not as an allegation about any reader.

Et si vous avez modifié la région de votre Steam pour choisir la Turquie alors que vous vous trouvez à Moscou… félicitations pour votre sens de la géographie créative. Vous restez russe. Les sanctions s'appliquent toujours. C'est littéralement le but.

Section II De quoi s'agit-il et pourquoi existe-t-il ?

Nous publierons davantage d'informations sur Valve que ce qu'un employé lambda d'Valve'en sait sur lui-même. Ce n'est pas de la vantardise. C'est simplement ce à quoi nous en sommes arrivés.

Comment en sommes-nous arrivés là ? C'est une histoire assez drôle : c'est en quelque sorte Steam qui nous a créés. Ce site nous a nourris de ses arnaqueurs, de ses tickets d'assistance, de son écosystème de contournement des interdictions… Et voilà où nous en sommes aujourd'hui. Sans rancune. C'est même assez poétique, en fait.

Pour ceux qui n'ont pas encore lu l'histoire des origines, nous avons déjà fait la connaissance des avocats européens extrêmement coûteux d'Valve (Taylor Wessing, puisque vous le demandez) :

https://phishdestroy.medium.com/my-dog-vs-elite-gdpr-lawyers-the-valve-data-breach-nobody-is-talking-about-f6f7683d813d archivé 2026-08-21 ↗

Une rencontre charmante. Surtout compte tenu de leur tarif horaire.

Valve, était-il au courant ? Oui. Taylor Wessing, était-il au courant ? Presque certainement oui. Mais quand on est aussi riche, les lois relèvent davantage d'une ambiance générale que d'une obligation, n'est-ce pas ?

En fait, c'est à peu près tout ce qu'il y a à dire.

Steam Nous avons passé des années à traquer les escrocs. Pas toujours intentionnellement — parfois, les escrocs se retrouvaient simplement « marqués » par l'Valve par simple association. Nous n'essayons pas d'en faire tout un drame. Nous essayons simplement d'être précis. Pour être honnêtes, c'est plus difficile pour nous que d'en faire tout un drame — c'est simplement notre façon d'écrire.

Est-ce un conflit ?
— Non.

Est-ce que ce problème peut être résolu ?
— Oui. Mais on ne signera aucun accord de confidentialité et on ne participera pas à des programmes de prime aux bogues pour des clopinettes.

Nous avons attendu plus de 4 ans qu'ils règlent le problème d'usurpation d'identité avant de pouvoir en parler publiquement. Car si nous en avions parlé plus tôt, Steam aurait pris son petit air de victime, crié à la « menace active ! » et nous aurait proposé des miettes pour que nous signions un document qui aurait fait de nous leur propriété légale pour toujours. Non merci.

(Par ailleurs : « Valve » enfreint lui-même l'accord de confidentialité. Ce sont leurs propres employés qui le font. Ceux qui occupent des postes à responsabilité. Mais bien sûr, parlons plutôt des nôtres.)

Section III Lettre ouverte à Valve — *Sérieusement, lis ça*

Valve : si vous souhaitez que ce domaine soit supprimé, envoyez-nous un e-mail. Il n'est pas nécessaire de faire appel à un avocat externe pour cette discussion.

Pour les non-initiés : le Dr Patrick est titulaire d’un master en droit commercial international de l’université d’Aberdeen et — tenez-vous bien — a littéralement rédigé sa thèse de doctorat sur le droit des technologies de l’information. Il est récemment devenu associé chez Taylor Wessing, un cabinet dont le modèle économique repose entièrement sur la facturation de sommes exorbitantes à des entreprises telles qu’Valve, dans le but de faire traîner les procédures jusqu’à ce que la partie adverse soit à court d’argent ou de patience.

On ne lui en veut pas. Des clients riches et coupables qui paient à l'heure : c'est un excellent choix de carrière. Mais on estime simplement que ce n'est pas à vous de financer ça.

La transaction (offre publique, pas besoin d'avocats)

Le domaine est la seule chose que Valve puisse réellement obtenir. L'enquête, les signalements et les ressources associées sont déjà en cours ; ils se poursuivront, que le domaine soit acquis ou non.

Si vous souhaitez obtenir ce nom de domaine :

Laissez vos experts en droit des technologies de l'information fixer un prix équitable.

50% est reversée à la Fondation «SEAL».

On supprime le nom de domaine. Pas de chichis. Pas de procès. C'est réglé.

Ce n'est pas une menace. C'est une proposition claire et simple concernant la seule chose qui soit réellement à votre portée. Vous ne l'obtiendrez pas autrement — c'est simplement ainsi que les choses sont.

Allons-nous « nuire » directement à Valve ? Probablement pas d’une manière qui se ressentira sur le plan financier. Nous ne nous faisons pas d’illusions. Mais nous le ferons en toute honnêteté, au grand jour, sans chercher à gagner en influence — car nous n’avons pas besoin d’influence. Nous voulons que le monde entier voie ce qui a toujours été visible aux yeux de tous, à condition d’y regarder de près.

Nous disposons d’5s d’années d’archives. Ce que les avocats d’Valve ont présenté lors de la procédure de communication préalable — les données auxquelles les agents de soutien ont accès, les empreintes digitales, la trace écrite qu’ils nous ont littéralement remise — suffit amplement. Nous n’avons pas besoin de divulguer ces informations brutes.

Qui reçoit quoi ?

Les autorités de régulation reçoivent les originaux.

Les chercheurs et les journalistes reçoivent des versions expurgées (les témoignages des victimes, les identifiants des enfants et les charmants commentaires d'Valve ont été supprimés pour des raisons évidentes).

Des mineurs figuraient parmi les comptes concernés et n'ont pas été informés. Cette constatation figure dans le dossier transmis à l'autorité de régulation, après suppression des déclarations des victimes et des identifiants, car elle relève de la compétence d'une autorité chargée de la protection des données plutôt que d'un article.

Par ailleurs, Valve — nous tenons à clarifier un point avant que vous ne décidiez de la manière de procéder : PhishDestroy est une communauté, pas une personne. Vous l’avez appris lorsque vous avez adressé une lettre de mise en demeure à la communauté sans prendre la peine de vous adresser à elle — vous vous êtes contenté d’exploiter ses données et de bannir les comptes.

La communauté n'a aucun différend avec Valve. Nous n'avons pas cherché cela. Ce sont les escrocs que vous avez laissés se développer qui nous ont trouvés. Nous les avons bloqués. Et nous en sommes là.

Section III-B Les ressources associées — *une note adressée spécifiquement à Steam*

Nous tenons à être transparents au sujet de la structure d'amplification, car prétendre qu'elle n'existe pas reviendrait à manquer d'honnêteté.

D'après ce que nous comprenons de la situation au sein de la communauté, « PhishDestroy » dispose d'au moins deux partenaires qui reprendront cette information et la diffuseront.

Concrètement, cela signifie :

Chacun aborde à sa manière des thèmes qui se recoupent.

Ils sont indépendants : ils ne suivent pas nos directives, et nous ne suivons pas les leurs. Le sujet général est le même, mais la méthodologie diffère.

Ils ne mettront PAS en œuvre la partie 1.. Ils surveillent la situation.

Si Valve décide de ne pas fermer le site :

Attendez-vous à ce qu'ils refassent surface après la partie 2 ou la partie 3.

Ils reprendront ce qui leur est utile dans nos travaux, y ajouteront leurs propres contributions, puis publieront le tout sous leur propre nom.

C'est exactement le genre de situation pour laquelle la licence prévue à la section 1 a été conçue : le contenu est diffusé là où il doit l'être, il est complété, enrichi — et ni nous ni eux ne sommes tenus de mentionner la source.

(P.S. à l'attention des juristes qui s'interrogent sur les chaînes de responsabilité : il n'y en a pas. Ces sources ne reçoivent ni directives, ni financement, ni données de notre part. Elles consultent les informations publiques et tirent leurs propres conclusions. Tout comme vous pourriez le faire.)

Nous ne disons pas cela pour intimider qui que ce soit. Nous le disons afin que ceux qui élaborent des stratégies du côté d’Valve disposent d’informations précises sur la réalité de l’environnement informationnel.

Une source qui reprend nos informations et les complète peut constituer un indice. Deux sources qui le font indépendamment l’une de l’autre et parviennent à des conclusions similaires constituent une tendance. Ce sont ces tendances que les autorités de régulation remarquent.

Section IV L'argent, les interdictions, tout ce cirque

Voici le problème concernant l’interdiction des sites de jeux d’argent et des arnaqueurs par l’Steam : il ne s’agit pas d’une mesure de répression. Il s’agit de capter des recettes. L’Valve empoche l’argent, s’en lave les mains, puis monte sur scène pour raconter à tout le monde une belle histoire sur les cartes Pokémon et le baseball.

Lorsque des compromissions du côté du support technique sont documentées — notamment l’aveu écrit d’Valve en février 2023, dans lequel l’entreprise assume la responsabilité de la compromission de comptes de grande valeur à la suite de demandes d’assistance, ainsi que les licenciements de collaborateurs sous contrat rapportés par Dexerto et Escorenews à la suite de l’affaire de délit d’initié portant sur320k $ (Partie II, §04 · Dossier principal §14.1) — elles s’appuient sur des aveux rendus publics et sur des enquêtes journalistiques. Les rumeurs

non fondées selon lesquelles des membres du personnel d'encadrement mèneraient des activités parallèles liées aux jeux d'argent ou percevraient des pourcentages pour lever des interdictions ne sont pas étayées par des informations accessibles au public et ne sont donc pas prises en compte ici.

Entre-temps, Valve a supprimé la possibilité de suivre correctement les skins sur 2017.. Ils en ont même discuté sur leurs propres forums. Ils ont qualifié cela de « mesures anti-jeux d'argent », alors que l'écosystème des paris sur les skins a continué à faire transiter des milliards via l'infrastructure de Steam pendant des années après cela. Super image de marque.

Nous allons démontrer que :

Les « skins » sont plus anonymes que le Monero

Un cartel péruvien aurait utilisé des skins de Dota 2 pour transférer de l'argent

Steam il s'agit, en substance, d'un système permettant de contourner les sanctions, d'une valeur d'environ7milliards de dollars en « cartes à collectionner » (oui, ils ont bel et bien parlé de « cartes à collectionner » devant un procureur)

On a une vidéo sur le sujet des skins. Tu la verras.

Nous savons également que :

La modération sur Reddit est influencée par Valve

Infrastructure de données d'Steams provenant de tiers (telle que steamid.uk) est géré par un particulier (msart) dont le projet associé consacré à la liste noire (steambans.com archives) est géré conjointement par un modérateur reconnu de la communauté Valve (killahinstinct) — ce qui laisse l'audit indépendant des mesures d'exclusion de la plateforme entièrement sous la responsabilité d'Valve (voir « Économie des cartes » §08)

Ce qu'ils ne peuvent pas contrôler, ils l'interdisent

Valve : si vous continuez à faire l'innocent, très bien. Nous prenons note de votre « refuge ». De toute façon, Google Analytics anonymise les adresses IP de vos utilisateurs. Nous voyons ce qui est supprimé. Mais nous ne pouvons pas le prouver à un coût suffisamment bas pour que vos avocats s'y intéressent. Pour l'instant.

Section V Le problème des logiciels malveillants *— oui, on en parle*

Soyons d'une clarté implacable quant à la chronologie des faits, car elle révèle exactement qui vous êtes.

Nous ne divulguons PAS publiquement cette faille de sécurité dans le jeu. Nous ne la signalons PAS à Steam. Ce programme exige la signature d'un accord de confidentialité (NDA), ce qui nous empêcherait d'informer les utilisateurs concernés de ce qui est arrivé à leurs comptes. L'objectif de ce travail est justement d'informer les personnes qui ont perdu ces comptes, ainsi que les autorités de régulation ; un accord de confidentialité est incompatible avec cet objectif.

Voici ce qui s'est réellement passé : cette faille de sécurité est pratiquement un secret de polichinelle dans les milieux concernés. Nous savons de source sûre que des chercheurs indépendants en sécurité ont déjà mis l'exploit complet sous le nez du service d'Steam. Cette étape est franchie. Vous avez été officiellement avertis par vos propres canaux officiels.

Et qu'a fait Valve ? Absolument rien. Car pour Valve, la sécurité n'est pas synonyme de profit — bien au contraire. La sécurité est un centre de coûts. Tant qu'une menace n'atteint pas un seuil critique et ne provoque pas une crise de communication catastrophique, Valve ne la considère pas comme urgente.

Alors, que faisons-nous ? Nous informons le public de son existence, car le fait que «Valve ait connaissance d'une menace systémique liée à un logiciel malveillant et choisisse délibérément de ne rien faire » constitue un élément d'information crucial pour les autorités de régulation qui lisent ces lignes.

Ce jeu est un véritable phénomène. Nous n'en citerons pas le nom ici. Mais comprenez bien ceci :

Ce n'est PAS une de ces bêtises de script-kiddie de CS:GO où un serveur vous demande d'« installer un pilote ». C'est catastrophique.

C'est un véritable cauchemar digne d'Unturned : une attaque RCE « zéro clic » dès la connexion au serveur. Vous rejoignez un serveur. Vous ne cliquez sur rien. Vous ne téléchargez rien. La connexion elle-même constitue la surface d'attaque, et votre machine est entièrement compromise. Soyons réalistes : déployer un RCE et contourner les antivirus locaux en profitant des certificats numériques de confiance d'Valve n'est même plus une nouveauté sur Steam. C'est pratiquement une fonctionnalité intégrée à votre écosystème.

What this means — zero-click RCE
Remote code execution: making a program run an attacker's code on someone else's machine. "Zero-click" means the victim does nothing at all — no download, no opened file — beyond being connected. It is the most severe class of flaw there is.

Valve sait déjà que cela existe. Mais ils s'appuient sur leur échappatoire juridique préférée et lâche : comme le jeu est techniquement développé par un tiers, Valve s'en lave les mains. Ils distribuent le jeu, traitent les paiements, hébergent l'infrastructure, mais lorsqu'une vulnérabilité RCE « zéro clic » menace des millions de leurs utilisateurs, leur position est la suivante : « Ce n'est pas notre jeu, ce n'est pas notre responsabilité. »

Quand tout ça finira inévitablement par exploser, c'est le développeur tiers qui en fera les frais, tandis qu'Valve s'en tirera en se présentant comme la plateforme responsable qui aura « contribué » à la résolution du problème. Une lâcheté typique d'Valve. On connaît bien le scénario.

Nous tenons à le signaler officiellement afin que les autorités de régulation, les procureurs et les journalistes comprennent exactement comment Valve gère les logiciels malveillants actifs : en se cachant derrière des développeurs tiers, en imposant des accords de confidentialité (NDA) et en laissant les joueurs sans défense.

Fin de la lettre ouverte Début de la période d'inscription officielle

Registre officiel · destiné aux autorités

Déclaration En ce qui concerne l'utilisation et les droits

PhishDestroy Coalition pour les projets et la cybersécurité

La présente déclaration accompagne chaque document et chaque pièce à conviction figurant dans ce dossier. Elle s'adresse à toute autorité, juridiction, instance de régulation, procureur, chercheur, journaliste ou personne concernée à qui ces documents seront remis.

1. Il n'y a aucune condition d'utilisation

1.1 Tous les documents produits par la Coalition dans le cadre de cette saisine — les exposés des faits, l'analyse, les pièces qu'elle a rédigées, les outils et les conclusions — sont publiés SANS RÉSERVE D'AUCUN DROIT.

1.2 Toute personne peut, sans autorisation préalable et sans nous en informer :

de le reproduire, en tout ou en partie ;

l'adapter, le modifier, le réécrire, le restructurer ou le corriger ;

traduisez-le ;

en en extraire un passage sans préciser qu'il s'agit d'un extrait ;

l'intégrer dans des documents officiels, des conclusions, des décisions, des mémoires, des rapports ou des communiqués de presse ;

le présenter comme étant le fruit du travail ou des recherches du destinataire ;

s'en servir comme matière première et jeter le reste ;

et de le transmettre à n'importe qui d'autre dans les mêmes conditions.

1.3 AUCUNE MENTION DE SOURCE N'EST REQUISE NI SOLLICITÉE. Il n'est pas nécessaire de nommer, citer, mentionner, remercier, consulter ou informer la Coalition. Si les informations issues de cette référence aident une autorité et que la Coalition n'est jamais mentionnée, CELA CONSTITUE UN RÉSULTAT ENTIÈREMENT SATISFAISANT et la Coalition le précise d'avance afin que la question n'ait pas à être soulevée.

1.4 Si, en revanche, une autorité juge plus pratique de citer la Coalition comme source, elle est libre de le faire. Le choix appartient entièrement au destinataire et aucune de ces deux options n'entraîne de conséquence particulière.

1.5 Il s'agit d'une RENONCIATION, et non d'une offre de licence. Elle ne nécessite aucune acceptation, n'impose aucune obligation et ne peut faire l'objet d'aucune violation. Les logiciels publiés par la Coalition sont diffusés séparément sous licence MIT ; les travaux de recherche et les résultats sont mis dans le domaine public dans toute la mesure permise par la loi, et lorsqu’une juridiction n’autorise pas la renonciation, la Coalition accorde une licence irrévocable, mondiale et libre de droits ayant le même effet.

2. Pourquoi cela a de l'importance sur le plan pratique, et pas seulement par simple courtoisie

2.1 Une autorité peut raisonnablement hésiter à se fonder sur des éléments fournis par un tiers, de crainte de donner l'impression d'agir à la demande de ce dernier ou de se retrouver dans une situation de conflit d'intérêts avec lui.

2.2 IL N'Y A RIEN ICI QUI PUISSE PRÉSENTER UN RISQUE D'AMORÇAGE. La Coalition ne demande rien, n'a droit à rien, ne conserve rien et n'a aucune attente d'aucune sorte. Elle ne peut pas, par la suite, faire valoir un droit, s'attribuer le mérite, se plaindre d'une utilisation abusive ou contester la manière dont le contenu est présenté, car elle ne s'est laissée aucun fondement pour le faire.

2.3 Une autorité qui utilise ces documents n'agit donc pas au nom de la Coalition. Elle utilise simplement des informations publiques qui ont été rassemblées par un tiers.

3. Tout est déjà ouvert

3.1 Les travaux de la Coalition sont publics par défaut :

les enquêtes sont publiées en libre accès sur https://phishdestroy.io et sont librement accessibles ;

Cet outil est publié en open source sous licence MIT à l'adresse suivante : https://github.com/phishdestroy archivé 2026-09-11 ↗;

la méthodologie est décrite dans la saisine elle-même, à l'annexe A, section A.16D, y compris la pondération et les limites de chaque type de source ;

La Coalition n'accepte aucun don et a fait part de cette position depuis 2018.

3.2 Les seules informations qui ne sont PAS publiées sont celles dont la publication est illégale ou présente un risque : les données à caractère personnel des victimes et des tiers, ainsi que les informations susceptibles d'exposer une source à des représailles. Ces informations sont transmises aux autorités à titre confidentiel et sont répertoriées dans les annexes relatives aux éléments de preuve.

3.3 La Coalition invite à examiner sa propre conduite selon les mêmes critères que ceux qu'elle applique à tout autre acteur, et a spontanément communiqué aux autorités compétentes des informations sur ses pratiques en matière de traitement des données, en sollicitant notamment des instructions quant à leur destruction.

4. Intégrité de l'ensemble des éléments de preuve

4.1 Les pièces justificatives sont fournies avec le dossier ou, le cas échéant, sur demande via un canal sécurisé. Elles ne sont pas publiées sur un site accessible au public et aucune adresse de ce type ne doit être déduite : ce type de documents est transmis directement aux autorités.

4.2 Chaque livraison est accompagnée d'un fichier SHA256SUMS répertoriant un résumé SHA-256 pour chaque fichier fourni, ainsi qu'une signature OpenPGP indépendante SHA256SUMS.asc.

4.3 La clé de signature est publiée à l'adresse suivante : https://phishdestroy.io/.well-known/pgp-key.txt et sur keys.openpgp.org. Son « empreinte » figure dans l'en-tête de chaque document de cet ensemble.

4.4 Tout destinataire peut vérifier à tout moment qu'un fichier en sa possession correspond bien au fichier qui lui a été envoyé, sans avoir été modifié :

gpg --verify SHA256SUMS.asc SHA256SUMS

sha256sum -c SHA256SUMS

4.5 Le but n'est pas d'observer une formalité. Il s'agit plutôt de faire en sorte que, si l'exactitude ou l'intégrité d'une pièce à conviction venait à être contestée ultérieurement, la question puisse être tranchée par un calcul plutôt que par des arguments.

5. À propos de l'enregistrement — pourquoi cette dérogation est-elle fonctionnelle et ne relève-t-elle pas simplement de la générosité ?

5.1 Les autorités pourraient tomber sur les enquêtes publiées par la Coalition et les trouver directes, polémiques et parfois satiriques. Cette impression est juste. La Coalition écrit délibérément de cette manière et ne s'en excuse pas.

5.2 IL RECONNAÎT ÉGALEMENT QUE CE TON N'EST PAS ADAPTÉ À UNE PROCÉDURE RÉGLEMENTAIRE OU JUDICIAIRE. Une question grave ne devrait pas être abordée sur le ton d’une campagne. Les conclusions présentées à une autorité devraient être énoncées sans détours, en admettant leurs limites, et ne devraient pas obliger le lecteur à faire abstraction du ton pour en saisir le fond.

5.3 C'EST PRÉCISÉMENT POUR CETTE RAISON QUE LA COALITION RENONCE À LA PÉRENNITÉ DE SON AUTEUR. La renonciation figurant à la section 1 constitue le mécanisme permettant de dissocier le contenu du registre : l'autorité peut reprendre ce qui lui est utile, le reformuler dans ses propres termes et écarter tout ce qui relève du style de la Coalition, ainsi que le nom de celle-ci. Cela n’entraîne aucune perte, et la Coalition préfère qu’il en soit ainsi.

5.4 LA COALITION DEMANDE ÉGALEMENT QUE LE REGISTRE NE SOIT PAS CONFONDU AVEC LA MÉTHODE. Le ton adopté est combatif ; la démarche sous-jacente n’est toutefois pas négligente. Tout au long de ce rapport, les déductions sont distinctes des observations, les

témoignages sont identifiés comme tels, les sources sont évaluées et leurs faiblesses sont exposées, les chiffres sont présentés avec leurs limites, et les points que la Coalition ne peut prouver sont formulés sous forme de questions adressées à l’autorité compétente plutôt que sous forme d’affirmations. Lorsque les éléments de preuve allaient à l’encontre de la position de la Coalition, celle-ci l’a signalé — voir l’annexe A, paragraphe 7, et section B.0 du dossier parallèle.

5.5 LA COALITION EXPLIQUE LE LIEN ENTRE SA DÉMARCHE ET SES FINANCES, CAR LES DEUX SONT INDISSOCIABLES. Elle n'accepte d'argent de personne : ni dons, ni primes, ni clients, ni sponsors. C'est ce refus qui lui permet d'être aussi directe : une organisation qui a des revenus à protéger doit modérer ses propos à l'égard des parties dont elle dépend. N'ayant rien à protéger, la Coalition n'a rien à modérer.

C'est aussi la raison pour laquelle la Coalition continue d'exister. Il n'y a pas d'autre moteur. Le travail est fait parce qu'il est fait ; il s'arrête lorsque ceux qui le font s'arrêtent.

5.6 L'autorité n'est pas tenue d'accepter quoi que ce soit de tout cela. Cette précision est apportée afin que le ton adopté par la Coalition dans ses communications publiques ne soit pas interprété comme un indicateur du soin apporté à l'examen du dossier dont elle est actuellement saisie.

6. Ce que propose la Coalition, selon ses propres termes

Information, recherche et observation.

Aucune affirmation n'est présentée comme une conclusion que la Coalition n'est pas habilitée à formuler. Lorsqu'une conclusion est déduite, le rapport le précise. Lorsqu'une conclusion repose sur un témoignage, le rapport indique de qui il s'agit et précise les limites de ce témoignage. Lorsque la Coalition n'est pas en mesure de répondre à une question, elle l'indique également et précise qui est en mesure de le faire.

La Coalition ne réclame ni réparation, ni indemnisation, ni reconnaissance, ni résultat, que ce soit pour elle-même ou pour quiconque. Elle demande simplement que les questions formulées dans la saisine soient posées à la société «Valve» par un organisme habilité à exiger une réponse.

Note de conclusion À la personne chargée de mener ce projet à bien

Nous tenons à remercier tous ceux qui veilleront à ce que ces documents parviennent à leur destination. Le chemin ne sera sans doute pas de tout repos. « Valve » dispose de moyens financiers considérables et le cabinet Taylor Wessing facture à l’heure — une combinaison spécialement conçue pour que des personnes comme vous abandonnent avant d’atteindre la ligne d’arrivée.

Nous savons ce que nous faisons. Nous savons de qui nous parlons. C'est «Valve» qui nous a façonnés — comment pourrions-nous ne pas les comprendre ?

PhishDestroy n'est pas en conflit avec Valve. Nous avons démantelé le seul réseau d'escrocs de cette envergure que nous ayons rencontré — nous n'avons pas cherché à nous mettre en conflit avec Valve. Il s'est simplement avéré que toutes les pistes menaient à eux. Ce n'est pas un conflit. C'est juste une question de topologie.

Valve On ne peut pas régler le problème d’PhishDestroy, car il n’y a rien à régler. Nous n’avons aucune relation avec eux. Les informations concernant leurs stratagèmes d’enrichissement et leurs profits exorbitants sont en grande partie publiques — il suffisait simplement de passer suffisamment de temps à chercher pour les trouver. Considérez cela comme une encyclopédie

du succès : « Comment ne pas respecter les sanctions afin que les hackers russes ne puissent pas pirater nos jeux gratuits (et les jeux payants, qu'ils ne pirateront de toute façon pas). » Vous voyez le genre.

Nous n'avons pas besoin de mentionner l'auteur.

Nous n'avons pas besoin de mentionner la source.

On n'a pas besoin de gagner.

Il nous faut quelqu'un qui dispose d'une réelle autorité pour poser à Valve les questions qui figurent déjà dans cette saisine, et qui soit en mesure d'exiger une réponse.

C'est tout. C'est tout ce qu'on vous demande.

Les dossiers seront disponibles à l'adresse suivante :

https://steamdestroy.eth/

https://steamdestroy.eth.limo (actuellement hors service — sera réparé le moment venu)

Nous serons présents à :

https://phishdestroy.eth.limo/ archivé 2026-06-27 ↗

https://phishdestroy.eth/

Deux objets signés · droits et texte publié

Décharge signée Ce qui a été signé et ce que cela couvre

L'octroi de droits et le texte de recherche sont présentés ci-dessous sous forme d'objets JSON signés séparément. Chaque signature «OpenPGP » distincte authentifie les octets exacts du fichier JSON dont le nom figure à côté. La déclaration de droits accorde des autorisations ; l'instantané du texte identifie et contient le contenu publié.

1. Déclaration relative aux droits — `license-rights.json`

Objet signé : l'intégralité `license-rights.json` fichier contenant la licence de droits publics datée du 28 septembre 2026.. Celle-ci autorise la copie, la publication, la modification, la traduction, la combinaison et la commercialisation des éléments du dossier sans mention de la source, sans notification ni autorisation préalable. Cette signature authentifie la déclaration de droits ; elle n'authentifie pas le texte de chaque page web ou fichier PDF.

La licence originale signée est conservée telle quelle. L'autorisation qu'elle accorde ne peut être retirée ni restreinte par une modification du site web, la publication d'un autre fichier ou la mise hors ligne du site. Les contenus provenant de tiers conservent leurs propres droits.

Déclaration des droits au format JSON ↗ · Signature d'license-rights.json ↗ · SHA-256, de license-rights.json ↗

```
gpg --verify license-rights.json.asc license-rights.json
sha256sum -c license-rights.json.sha256
```

2. Texte publié — `dossier-text.json`

Objet signé : l'intégralité `dossier-text.json` fichier. Il contient le texte lisible des pages exportées dans `documents[].content.text`, avec le titre de chaque page, la langue, l'URL source, le hachage HTML source, les titres et les références. Le `documents` Cette liste correspond

exactement au catalogue couvert par cet instantané ; les variantes linguistiques sont répertoriées séparément. Il s'agit d'une publication textuelle, et non d'une simple liste de hachages.

Chaque entrée identifie son fichier PDF de page allégée par son nom de fichier et son SHA-256e dans `documents[].pdf`. Le fichier JSON identifie également la déclaration de droits d'origine à l'aide d'une URL et d'un SHA-256,, ce qui permet de faire correspondre sans ambiguïté le texte publié, son fichier PDF et la cession de droits applicable. Les bases de données externes liées, les images originales et les pages absentes de l'inventaire ne sont pas intégrées dans cet instantané du texte.

Texte JSON complet et signé ↗ · Signature d'dossier-text.json ↗ · SHA-256ion de dossier-text.json ↗

```
gpg --verify dossier-text.json.asc dossier-text.json
sha256sum -c dossier-text.json.sha256
```

Sur la page d'accueil du dossier, les boutons « PDF » et « JSON » permettent d'exporter l'ensemble de recherche. Sur une page intérieure, ils permettent d'exporter cette page dans la langue dans laquelle elle a été publiée. Chaque fichier JSON de page dispose également de sa propre signature indépendante et d'un fichier SHA-256, dont le nom est explicitement indiqué dans son `integrity` objet. Pour vérifier le fichier PDF associé, calculez sa valeur SHA-256, puis comparez-la avec celle du `pdf.sha256` valeur dans le fichier JSON vérifié. Le PDF est lié à ce résumé ; il ne comporte pas de signature numérique au format PDF.

3. Dossier de recherche imprimable — `steam-dossier-{language}.content.json`

Objet signé : le fichier JSON complet spécifique à la langue, comprenant le texte du chapitre intégré dans `documents[].content.text`, les plages de pages des chapitres, les langues sources, la liste des sources exclues et le résumé exact au format PDF dans `pdf.sha256`. Les cinq archives de documents complémentaires restent accessibles en ligne et ne sont pas regroupées. Les textes de recherche rédigés sont conservés ; les catalogues visuels sont remplacés par des liens vers les sources.

JSON en anglais ↗ · Signature détachée d'OpenPGP ↗ · Résumé du digest SHA-256 ↗

Allemand JSON ↗ · Signature détachée d'OpenPGP ↗ · Résumé du digest SHA-256 ↗

```
gpg --verify steam-dossier-en.content.json.asc steam-dossier-en.content.json
sha256sum -c steam-dossier-en.content.json.sha256
```

Clé de vérification publique ↗

Empreinte de signature : 129F C7F3 9C40 C69D 2EF3 C329 BFCF 9E8D D295 EE01

```
gpg --import pgp-key.txt
gpg --fingerprint 129FC7F39C40C69D2EF3C329BFCF9E8DD295EE01
```

Vérifiez que l'empreinte digitale affichée correspond à celle ci-dessus, puis comparez la signature au nom exact du fichier JSON. La modification d'un fichier JSON signé modifie l'objet signé et invalide sa signature d'origine. Une signature valide identifie les octets publiés ; elle ne constitue pas une vérification indépendante des résultats de la recherche.

PhishDestroy — enquête publique — tous les droits cédés à l'humanité

Accès à la région OFAC : interdit